

**COMPTE - RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
D'ALBIGNY GYM**

Salle du Lavoir
Albigny s/Saône
Jeudi 26 mars 2015 - 21h00

PRESENTS

Sur 53 adhérentes et adhérents, 21 étaient présents dont 2 animateurs et 21 personnes excusées donnant leur pouvoir.
Le quorum a donc été atteint.

BILAN MORAL

Saison 2013-2014 :

Rappel des effectifs : 53 adhérent(e)s.

29 adhérents avec 1 h/semaine, 10 adhérents pour le cours du lundi soir d'1h30, 12 pour 2h par semaine et 1 pour 3h et +/semaine.

5 animateurs assurent 8.5 heures de cours par semaine : Vanessa, Didier, Caroline, Paola, Isabel.

Pas d'évolution des tarifs.

1- Changement de bureau :

Arrivée de Nathalie Lourenço au poste de présidente en lieu et place de Cynthia Dermanian.

Arrivée d'Yvonne Fetus au poste de secrétaire en lieu et place de Nathalie Lourenço

2- Temps forts :

Lors de cette saison, 1 moment de convivialité a été proposé :

- Pique-nique de fin d'année début juillet 2013 : quelques participants au traditionnel pique nique dans le parc de l'accueil

3 – Divers :

Démission d'1 animateur :

- Caroline qui assurait les cours de pilates, juin 2014

Saison 2014-2015 :

Arrivée de Marielle GAGLIO pour assurer des cours de Pilates le jeudi soir de 18h30 à 20h45 en remplacement de Caroline.

Ouverture d'un cours supplémentaire le lundi à 17h15 assuré par Didier. Ce cours était assuré pour les membres du personnel de la maison de retraite et a été intégré à l'association.

Maintien des cours de zumba/boqwa avec Paola le mardi

Poursuite du cours de Didier le lundi soir pour 1h30 : 1h de renforcement musculaire et 30 min de stretching.

Isabel assure un cours de gym le mardi soir à 20h45 afin d'avoir un cours en soirée pour ceux pour lesquels le cours de 20h est trop tôt.

Arrêt du cours du jeudi matin avec Isabel faute d'adhérents inscrits (5).

Maintien du cours seniors du lundi matin avec Vanessa avec 8 inscrits.

Démission de Didier fin octobre 2014 qui assurait les cours du lundi : 17h15/18h15 et 20h/21h30. Passage du cours du lundi 17h15 au mardi (même heure), assuré par Paola, avec accord des adhérents du cours. Recherche d'animateur pour assurer le cours du lundi soir jusqu'à la fin de la saison mais tests avec deux animateurs non concluants. Compte-tenu des finances de l'association, arrêt des cours du lundi soir début février faute d'animateur.

Arrêt maladie d'Isabel courant novembre 2014. Grosses difficultés pour assurer un remplacement de son cours. Paola a assuré deux semaines de cours mais avec des heures supplémentaires pour l'association. Maintien de salaire pour Isabel durant 3 mois. La faible fréquentation du cours (5 personnes) a conduit à arrêter les recherches de remplacement en attendant son retour. Arrêt maladie prolongé pour l'instant.

Hausse du nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière : 66 adhérents avec toujours une forte proportion de nouveaux adhérents et augmentation du nombre d'adhérents masculins : Jean François, Denis et Benjamin.

Hausse des tarifs à la rentrée de septembre 2014, pressentie à la précédente assemblée générale, dans l'objectif d'équilibrer le budget de la saison – sans résultats positif du fait des dépenses supplémentaires générées par la démission de Didier et les remplacements d'animateurs et des remboursements d'adhérents qui ne pouvaient se reporter sur d'autres cours.

Réalisation du dossier de demande de subvention de 500 euros de la mairie auprès de la mairie.

Les animateurs présents ont donné leur ressenti pour chaque cours:

- Cours de Vanessa : Super ambiance pour ce cours avec les seniors. Cours adapté à chaque adhérent
- Cours de Paola : excusée : les adhérents indiquent que le cours est super : autant sur la zumba que sur le renforcement musculaire.
- Cours d'Isabel : excusée. Les adhérents apprécient son cours qui est très complet.
- Cours de Marielle : Bonne assiduité des adhérents par rapport aux cours pratiqués dans d'autres associations.
-

L'ensemble de ce bilan moral a été voté à l'unanimité

BILAN FINANCIER

Saison 2013-2014 : cf. le bilan ci-joint

Le bilan est déficitaire -2 300€. Les cotisations et les intérêts du livret A couvrent seulement les licences, les salaires et l'ursaff. Mais il reste encore d'autres charges annexes des salaires des animateurs (complémentaire santé, ionis, uniformation, agefos...), les frais de ménage, d'assurance. Des adhérents ne comprennent pas pourquoi le ménage n'est pas assuré par la mairie, étant donné la mise à disposition de la salle aux associations.

Saison 2014-2015 : cf. prévisions budgétaires ci-joint

Malgré la hausse du nombre d'adhérents, du fait de l'ouverture du cours supplémentaire du mardi 17h15, les recettes prévisionnelles ne permettent pas de couvrir les salaires des animateurs et les charges liées à l'utilisation de la salle : ménage, assurance... Les dernières économies devraient permettre de payer les animateurs jusqu'à la fin de la saison (août 2015). Les salaires des animateurs sont lissés sur la saison sur la base d'un nombre prévisionnel de cours. Le budget prévisionnel est déficitaire de 1850 euros. Cela correspond à 100 euros près au montant des licences reversé au CODEP.

Sollicitation d'une demande de subvention à la mairie pour combler le déficit comme chaque année depuis plusieurs saisons.

L'augmentation des tarifs à la rentrée n'a pas permis de dégager de recettes supplémentaires permettant de maintenir les dernières économies de l'association. Cette hausse des tarifs avait été prise pour permettre d'assurer des cours pendant les vacances scolaires, à raison d'un cours par animateur par période de 15 jours, sauf pendant les vacances de Noël.

Maintien du tarif préférentiel pour plusieurs personnes d'une même famille : 10% de remise (2 à 3 cas)

Le budget est approuvé à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Malgré plusieurs appels aux adhérents pour venir renforcer le bureau et permettre à l'association de continuer d'exister, aucun adhérent ne s'est porté volontaire.

Démission du poste de présidente tenu à ce jour par Nathalie Lourenço.

DEVENIR DE L'ASSOCIATION

En l'état des choses, sans président, l'association ne peut perdurer. Les statuts exigent 3 membres au sein du bureau : un président, un trésorier et un secrétaire. Aucun des membres du bureau restant ne souhaite prendre le poste de président.

La présidente du CODEP (comité départemental de la gym volontaire) et l'association GV de Neuville sur Saône étaient invitées à l'assemblée générale.

Faute de bureau complet, l'association devra être dissoute, sauf à ce qu'un ou plusieurs adhérents souhaitent finalement intégré le bureau. Une assemblée générale extraordinaire devra être organisée pour la dissolution de l'association.

Si le bureau se renforce, il pourrait être envisagé de maintenir l'association en réfléchissant à des solutions de mutualisation : association GV de Neuville, association Albigny danse au même étage à la maison des associations.

Il serait dommage que la salle qui est mise à disposition de l'association soit perdue, d'autant plus que les adhérents ont fait part de la qualité des cours proposées et de la bonne ambiance dans les cours.

Composition du nouveau bureau temporaire :

Membres du bureau

| | | | |
|------------|----------------|---|--|
| PRESIDENTE | | | |
| TRESORIERE | Corinne Renfer | Résidence la Falaise, 6E ch. Notre dame 69250 Albigny sur Saône | 06.80.96.65.67 corenfer@yahoo.fr |
| SECRETAIRE | Yvonne Fetus | 12D, rue Jean Chirat 69250 Albigny sur Saône | 04.78.91.67.81 yf69@wanadoo.fr |

Membres du CA

| | | |
|--------------|---|---|
| Perrine TOSI | 6 avenue des avoroux 69250 Albigny sur Saône | 09.53.02.79.83 Perrine.leroy@free.fr |
|--------------|---|---|

La séance s'est clôturée à 22h15

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale. Elle s'est clôturée par le verre de l'amitié

Signatures :

La Présidente,
Nathalie LOURENÇO

La Trésorière,
Corinne RENFER

La Secrétaire,
Yvonne FETUS